

**Amiante: une centaine de scientifiques condamnent les exportations québécoises**

02/02/2010 10:58

Evaluer

par **Victor Roux-Goeken**

Réagir à l'article

Dans une lettre ouverte du 28 janvier, une centaine de scientifiques de 28 pays appellent le Premier ministre du Québec Jean Charest à faire cesser l'exportation d'amiante. Cette lettre a été publiée quelques jours avant l'arrivée en Inde, le 31 janvier, du Premier ministre québécois pour une visite commerciale d'une semaine. Il est attendu de pied ferme par plusieurs syndicats du pays. Le Québec est le principal exportateur d'amiante chrysotile, et les pays en développement ses principaux importateurs.

A en-tête de l'ONG en santé environnementale américaine Environmental health trust et de l'association sud-africaine du cancer, cette lettre a été relayée par le département santé-sécurité de l'Institut syndical européen (Hesa-Etui).

Rappelant que le Québec lui-même n'utilise plus d'amiante chrysotile, la centaine de scientifiques appellent le gouvernement de la province canadienne à arrêter l'exportation d'amiante; cesser le soutien financier de l'Institut du chrysotile, un lobby industriel; soutenir l'inclusion de l'amiante chrysotile dans la liste de la convention de Rotterdam, qui avait achoppé en octobre 2008 (1); aider les 340 derniers travailleurs des mines d'amiante à se reconvertir; résorber l'épidémie des maladies associées à l'amiante qui s'installe au Québec (2).

(1) Dans le JDLE «Convention de Rotterdam: pas d'accord sur l'amiante chrysotile»

(2) Dans le JDLE «Amiante: de plus en plus de cancers au Canada»

JDLE Formation

Conférence sur les risques psychosociaux et la santé au travail. "Comment faire face aux dernières exigences réglementaires et déployer des dispositifs de prévention efficaces". **Le Mardi 23 mars 2010 à Paris, avec la participation exceptionnelle de Xavier Darcos, Ministre du Travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville.**

Communiqués**Votre passeport pour la conformité**

Responsables HSE,
Responsables de sites,
Responsables maintenance,
Responsables service de santé
au travail, CHSCT...

Venez évaluer la conformité

Vos commentaires2 commentaires [Ajouter un commentaire](#)

houssine rehabi

Que cesse ce crime contre l'humanité

Il faut que cesse cette catastrophe sanitaire, que les états et les entreprises multinationales arrêtent d'assassiner leurs employés au Canada, en Chine, en Russie ou en Inde pour des raisons économiques. pourquoi laisser les Entreprises concernées continuer à exploiter le marché de l'amiante à partir du Canada, de la Russie, de l'Inde ou de la Chine? Que cesse ce crime contre l'humanité, faut-il pour cela saisir un nouveau tribunal international.

jeudi 4 février 2010 - 18:18

NISOL Grégory

Exportation ?

Je suis désolé mais je ne suis pas tout à fait d'accord. Je suis d'accord sur l'fait que l'exportation d'amiante devrait stopper mais je coris que mettre la responsabilité sur les travailleurs dont c'est le job n'est pas correct. C'est au politique à interdire cette "importation". Point barre !

jeudi 4 février 2010 - 10:53

Valider

Fermer